

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LE STAGE SCOLAIRE

Répondant à une délégation de députés ministériels, M. Waldeck-Rousseau déclarait, il y a quelques jours, que le cabinet était prêt à soutenir devant le Parlement les diverses réformes qu'il avait proposées.

Parmi ces réformes, la loi sur le stage scolaire mérite d'attirer spécialement l'attention de tous les esprits libres, non seulement pour les résultats qu'elle peut produire, mais surtout parce qu'elle s'appuie sur le principe de la prépondérance laïque, principe trop longtemps méconnu, et abandonné par des ministres qui n'avaient de républicain que le nom.

Dans son rapport sur le projet de loi, M. Aynard, dont les tendresses sont entièrement acquises aux nationalistes et aux cléricaux, combat la nécessité du stage scolaire. Mais que ce rapport est filandreux et décousu ! On sent que le député de Lyon a dû appeler à son aide toutes les subtilités des bons pères ; tantôt, parlant du projet gouvernemental, il lui attribue plus d'importance que les ministres eux-mêmes et tantôt il le déclare trop étroit. Ici, il le montre inutile et sans action, là il le présente comme un instrument de tyrannie.

La Chambre ne retiendra que les contradictions de ces diverses observations et elle votera le projet ; le Sénat, dont la fermeté républicaine est le plus sûr appui du ministre actuel donnera, lui aussi, son adhésion au projet. Par ces votes, le Parlement fera une œuvre utile d'éducation sociale.

L'exposé des motifs, et les explications fournies par le président du Conseil devant la commission de l'enseignement, indiquent d'une façon fort expresse que le caractère de l'œuvre est d'assurer un meilleur recrutement des futurs fonctionnaires, de leur demander des garanties d'origine qui n'existent pas aujourd'hui. En demandant à tous les jeunes gens de passer trois années côte à côte sur les bancs du Lycée pour y terminer leurs études, on peut espérer que la désunion qui se manifeste aujourd'hui dans la jeunesse française disparaîtra peu à peu. Les relations nouées dans l'adolescence se continueront et les germes de bon sens et de libéralisme croîtront simultanément dans tous les esprits.

Lorsqu'une réforme se présente on doit autant que possible en appeler à l'expérience déjà faite sur des cas analogues. La loi militaire qui oblige les jeunes séminaristes à passer à la caserne, nous offre ce cas. Il est incontestable que les jeunes prêtres qui, pendant un an ont participé à la vie commune sont, en grande majorité d'esprit plus large, plus tolérant, plus contemporain en un mot, que leurs aînés. Nous ne nous plaçons pas au point de vue des idées générales. Nous croyons que ce stage scolaire produira un effet identique sur les jeunes esprits ; tous garderont leurs croyances, mais tous apprendront à raisonner et à discuter librement ; quoique d'opinions politiques ou religieuses différentes, en apprenant à se connaître ils ne pourront plus se haïr.

Il paraît incontestable que le gouvernement peut subordonner le choix de ses fonctionnaires à certaines conditions et personne, pas même M. Aynard, ne lui conteste ce droit, mais le député du Rhône, prenant la défense de l'enseignement cléricol, s'étonne qu'on ne lui accorde pas une confiance aussi grande qu'à l'enseignement laïque. Sait-il comment on apprend l'histoire dans les jésuitières de diverses catégories ? Sait-il que cet enseignement se divise le plus souvent en deux parties : la première à peu près exacte comprenant les réponses à faire aux examinateurs du baccalauréat ; la deuxième, que l'élève doit garder pour lui, détruisant en quelque sorte la première, par des appréciations à la Loriquet ? On dit au candidat vous ferez telle réponse à telle question, mais sachez bien que cette réponse est fautive et voici ce qu'il faut croire.

On comprend sans peine les résultats d'un pareil système qui ordonne de dire blanc et de penser noir parce qu'il y a intérêt à le faire. Non seulement les connaissances qui subsistent dans l'esprit de l'élève ainsi mécanisé sont fausses, mais, par suite de ces pratiques démoralisantes, il perd toute notion de raisonnement juste.

La loi sur le stage scolaire est une loi d'émancipation intellectuelle.

A. Z.

Commission du Budget

La commission du budget vient d'achever l'examen du rapport de M. Fleury-Ravarin sur le budget de la marine. Elle a adopté les chapitres réservés dans les précédentes séances sur le service des travaux hydrauliques.

Le projet de budget contenait un certain nombre de crédits destinés à commencer immédiatement l'exécution du programme voté par la Chambre au mois de juillet sur l'outillage des ports de guerre : ces crédits ont été votés par la commission.

Ils portent sur les travaux de première urgence : installation à terre du poste de torpilleurs de Lézardrieux, réorganisation de la défense mobile de la Corse, station de sous-marins, travaux de points d'appui de la flotte à Bizerte, Dakar, Saïgon.

L'ensemble des réductions de crédits opérées par la commission du budget sur le projet du gouvernement s'élève au chiffre de 3 millions 880,975 francs. La discussion a duré cinq séances.

La commission a approuvé le rapport Berthelot sur le budget spécial de l'Algérie. Le travail d'examen du budget de 1901 se trouve ainsi terminé. Les économies votées par la commission s'élèvent à 29 millions. Sur la plupart, l'accord est établi avec le gouvernement.

La commission s'est ajournée à lundi pour arrêter les termes du rapport général.

EN CHINE

La proposition de la France

Voici les principes essentiels qui, d'après la note adressée par M. Delcassé aux gouvernements alliés, doivent servir de base aux négociations :

1^o Les dignitaires reconnus coupables d'avoir fomenté ou encouragé les troubles seront punis ; ils seront désignés au gouvernement chinois par les représentants des puissances, mais il n'est plus question de les

faire juger et condamner par ces puissances, ni d'obtenir que le châtement précède l'ouverture des négociations.

De cette manière, des négociations pourraient s'ouvrir dès maintenant entre les représentants des puissances et les plénipotentiaires chinois Li-Hong-Chang et Tching.

Les puissances ne sont pas opposées en principe à agréer ces négociateurs, mais elles demandent simplement que leurs pouvoirs soient reconnus suffisants.

2^o La Chine aura à payer des indemnités proportionnées aux torts subis par les ressortissants des puissances. Les négociateurs auront à déterminer non seulement le montant de ces indemnités, mais aussi les garanties qu'il y aura lieu d'exiger pour en assurer le paiement.

3^o Les puissances exigeront le démantèlement des forts situés entre la mer et Pékin.

4^o Elles prendront les mesures nécessaires pour empêcher à l'avenir le commerce des armes avec la Chine.

Au Transvaal

Récompenses à Lord Roberts.

Le « Daily Express » croit savoir que lord Roberts recevra lettre de comte, 2.500 000 fr, en espèces et l'ordre de la Jarretière pour prix de ses services dans l'Afrique du Sud.

Le gouvernement du Transvaal

Les journaux publient une dépêche de Prétoria, 3 octobre, disant :

« Le général Maxwell a été nommé gouverneur provisoire du Transvaal. Cet officier aura la direction de toutes les affaires administratives ; il aura le droit de nommer des officiers chargés de l'application des lois dans tous les districts du Transvaal ; il pourra modifier les lois existantes quand le besoin s'en fera sentir. »

Dans une note publiée dans la « Gazette » lord Roberts donne des instructions pour le traitement uniforme des habitants du Transvaal et de ceux de l'Orange. Les biens des Boers en armes seront confisqués. Dans le cas où plusieurs membres d'une famille auront repris les armes après avoir prêté serment, les membres sont prévenus que, dans le cas où leurs parents ne rentreraient pas, les biens des deux familles seront également confisqués.

Les Burghers sont enfin informés qu'au sitôt après la soumission des chefs boers et la remise de tous les canons, la paix sera déclarée, et les prisonniers de guerre seront rendus à leurs foyers.

ACTUALITÉS

Rentrée de classes

La rentrée s'est effectuée comme d'ordinaire dans les lycées et collèges de l'Etat ; — un peu meilleure cependant, cette année — aucune des grandes réformes annoncées, à la suite de l'enquête qui occupa si longtemps la Commission Ribot, ne se trouve réalisée ; les répétiteurs sont comme jadis des surveillants dévoués, mais au savoir inutile puisqu'ils ne trouvent aucune occasion d'exercer leur talent professionnel ; les élèves sont comme naguère répartis entre les classes rivales de l'enseignement moderne et de l'enseignement classique ; le baccalauréat subsiste tel que nos grands parents l'ont connu.

Et pendant que l'on continue à tourner la vieille manivelle, les établissements d'enseignement libre sont toujours prospères. Le succès des maisons congréganistes,

faut-il le répéter, ne s'explique ni par la valeur de leur personnel enseignant, plutôt mal doté, ni par des soins particuliers donnés à l'éducation des enfants. Il s'explique par deux causes : la mode et la pression morale.

Il est de mode dans la bourgeoisie de confier les jeunes gens aux bons pères jésuites ou dominicains parce que, ce faisant, on assure à l'enfant une fréquentation constante des fils de nobles familles, des futurs comtes, marquis ou ducs, ce sont d'excellentes relations pour plus tard que celles que prépare la pension ecclésiastique. Et d'ailleurs, on suit le courant bien plus sottement encore ; on est un bourgeois enrichi, dédaigneux de ses concitoyens ; aussi copie-t-on les manières des grands seigneurs, des aristocrates que l'on voudrait bien fréquenter, on espère bien se rapprocher en faisant élever les enfants dans la même maison d'éducation.

Mais cette ambition du parvenu ne suffirait pas à justifier l'aversion que semblent avoir certains parents pour le lycée : il faut y joindre la pression exercée par les autorités ecclésiastiques, par les confesseurs, les directeurs de conscience qui, naturellement, font une incessante et féconde propagande en faveur de leurs maisons.

Ne les en blâmons pas. Demandons-nous plutôt pourquoi une propagande aussi active n'est pas instituée par les républicains en faveur des Lycées et Collèges de l'Etat, pourquoi une pression morale aussi efficace n'est pas exercée sur les parents hésitants par les amis de l'éducation laïque ; pourquoi une pression... morale aussi n'est pas exercée par le gouvernement sur ses fonctionnaires !...

Sans doute, il y a presque partout des Sociétés d'anciens élèves du lycée ou du collège. Mais que font ces Sociétés ? Elles distribuent quelques bourses, réunissent leurs membres une ou deux fois l'an, font un banquet... Et puis, c'est tout. Elles ne sont pas agissantes ; elles ne prennent pas à cœur de faire vivre et prospérer l'établissement autour duquel elles auraient dû se constituer comme un rempart protecteur et comme un Comité permanent de patronage.

Pourquoi les anciens élèves, les professeurs, le proviseur, ne sont-ils pas fréquemment réunis afin de se concerter pour l'action commune ? Pourquoi les instituteurs laïques ne font-ils pas dans chaque commune en faveur du lycée ce que le prêtre fait en faveur du séminaire ? Pourquoi rien n'est-il organisé en vue de la prospérité de cet enseignement secondaire si cruellement attaqué par les adversaires de la République ?

Si tous ceux qui professent, parfois, malheureusement, du bout des lèvres, l'amour de l'Université, agissaient pour son bien, les rentrées de classes auraient bien vite un nouvel aspect. G. L.

INFORMATIONS

La rentrée des Chambres

Le « Siècle » annonce que le gouvernement serait décidé à fixer au 6 novembre, la date de convocation des Chambres en session extraordinaire.

Bruit d'attentat contre M. Loubet

Le « Soir » de Bruxelles publie une dépêche de Rome signalant le départ du Brésil d'un anarchiste italien du nom de Bario-

lani lequel, avant de s'embarquer pour l'Europe, aurait déclaré qu'il venait en France dans le but d'assassiner le président Loubet.

A la sûreté générale on paraît avoir toute confiance dans les mesures prises en vue de protéger la vie du président de la République, et on ne semble pas inquiet.

Le gouvernement de l'Algérie

M. Jonnart, député, est chargé à titre de mission temporaire, des fonctions de gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. Laferrière appelé à d'autres fonctions.

Refus de candidature

Malgré les instances pressantes des notabilités du parti républicain du Lot-et-Garonne, qui lui offraient la succession de M. Faye, M. Georges Leygues a décliné toute candidature au Sénat. Le ministre de l'instruction publique a déclaré qu'il restait au poste où la confiance des électeurs de l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot l'avait placé.

A l'Exposition

AU PAVILLON DU TRANSVAAL

Le comité pour l'indépendance des Boers adresse aux journaux la communication suivante :

« Les témoignages positifs de la sympathie générale en faveur des Boers se multiplient au pavillon du Transvaal à l'Exposition.

» En même temps que les visiteurs de toute origine continuent à signer l'Adresse aux deux Présidents des Républiques sud-africaines, 40,000 signatures nouvelles ont été apposées sur les registres du comité pour l'indépendance des Boers dans la semaine du 24 au 30 septembre.

» Des manifestations touchantes et réellement sympathiques sont faites devant le buste de Paul Kruger.

» Parmi celles-ci, une des plus remarquables a été le dépôt d'une grande couronne sur laquelle ces mots sont inscrits : « Hommage fraternel de socialistes anglais. »

LA FÊTE DES VENDANGES

Dans une conférence, il a été décidé que la date de mardi 16 octobre sera proposée pour cette fête à M. Picard, et que, d'autre part, une fête de nuit, dite « la Veille des Vendanges », serait organisée pour le lundi soir 15.

Les Grèves

La grève des employés de tramways, des arrimeurs et manœuvres, des charbonniers, des maîtres d'hôtel et garçons navigateurs, des cuisiniers de bord, à Bordeaux, n'est pas encore terminée.

A Châteauroux, la grève vient de se produire à la manufacture de tabacs.

1500 ouvriers, dont 1350 ouvrières, ont cessé tout travail.

La cause de cette grève vient du mécontentement contre un chef de section de la manufacture.

Le calme est complet.

Le vol du Vatican

Le Vatican a remis à la police italienne les premiers résultats de ses recherches au sujet d'un vol commis au Vatican.

Les titres de rente volés s'élèvent à 357.310 lires dont 75.110 lires en titres américains, le reste en valeurs italiennes. Les voleurs ont aussi emporté 500 lires en coupons italiens. On assure qu'on serait sur les traces des voleurs.

Duel mortel

Par suite d'une polémique de presse, une rencontre avait été décidée entre M. Joseph Marlier, conseiller municipal de Bar-le-Duc, et M. Ferrette, député. Elle a eu lieu jeudi matin, à dix heures aux environs de Bar-le-Duc.

M. Marlier a été blessé, à la cinquième reprise, au-dessus du sein droit; il est mort à onze heures.

Un drame dans une ménagerie

Un accident a eu lieu mercredi soir, à Bourg-Saint-Andréol, près de Privas, où une ménagerie est établie.

Un boucher de la localité avait parié de pénétrer dans la cage où se trouvaient trois lions. La partie eut lieu, la bouteille de champagne fut buë, et, pour terminer, le boucher chanta une romance. Mais, avant de sortir, il eut la fâcheuse idée, sans prévenir le dompteur, de s'approcher d'un lion et de lui mettre une coupe de champagne sous le nez. L'animal bondit sur lui et, avant que des secours puissent lui être portés, le boucher était terrassé, et l'animal, furieux, lui broyait l'épaule et lui labourait le corps à coups de griffes. Ce fut avec des peines infinies que le malheureux fut dégagé, complètement inanimé, et perdant le sang par de profondes blessures. Il fut transporté dans une maison voisine. Cette scène ayant affolé les spectateurs, une poussée formidable se produisit à la sortie, et de nombreuses personnes furent blessées.

Condamnation capitale

Le conseil de guerre de Tunis a condamné à mort le soldat Bourdoucle, du 3^e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, reconnu coupable de voies de fait et d'outrages envers un supérieur pendant le service.

Grave accident

Mercredi dernier, M^{lle} Angèle Lacorce, d'Esclissan-Labastide (Gers), âgée de 20 ans environ, étant occupée aux travaux des champs, vint s'asseoir sur un instrument aratoire, nommé « hérisson » auquel était attelée une paire de vaches.

Sans qu'on ait pu se rendre compte pourquoi, les vaches se mirent en mouvement, et les jupes de la malheureuse s'accrochèrent aux énormes pointes de fer dont se compose cet instrument. La pauvre fille fut traînée sur

un assez long parcours et eut la tête et la poitrine labourées.

Transportée à son domicile, M. le docteur Ducos lui a prodigué les premiers soins. Son état reste grave.

Enterré par ses camarades

Le cadavre d'un terrassier, nommé Pierre Comte, demeurant à Montreuil-sous-Bois, vient d'être retrouvé dans une tranchée. L'enquête a démontré que Comte s'était endormi au fond de cette tranchée et qu'il avait été enterré par ceux qui étaient chargés de la remblayer.

C'est le 12 août que Comte avait disparu. Le cadavre a été envoyé à la Morgue.

Tirage d'Obligations

VILLE DE PARIS 1896

Le numéro 74,518 gagne 100,000 fr.
Le numéro 18,649 gagne 20,000 fr.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. 154,599, 400 547.
Les trois numéros suivants gagnent chacun 2,500 fr. 373,240, 111.193, 91.667.
Quatorze numéros gagnent chacun 1,000 francs.

COMMUNALES 1879

Le numéro 384,819 gagne 100,000 fr.
Le numéro 676,246 gagne 25,000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr.
461,806 922,292 756,035, 163,192, 89,239, 551,464.
45 numéros gagnent chacun 1,000 fr.

COMMUNALES 1880

Le numéro 208,445 gagne 100,000 fr.
Le numéro 10,284 gagne 25,000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr.
83,440 675,603 110,173 543,169 222,206 680,410.
Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

COMMUNALES 1891

Le numéro 978,334 gagne 100,000 fr.
Le numéro 23,346 gagne 10,000 fr.
Le numéro 924,832 gagne 5,000 fr.
Vingt numéros gagnent chacun 1,000 fr.

COMMUNALES 1899

Le numéro 98,146 gagne 150,000 fr.
Le numéro 413,313, gagne 5,000 fr.
Vingt numéros gagnent chacun 1,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

Commission départementale du Travail

La Commission départementale du Travail dans l'Industrie se réunira dans une des salles de la Préfecture le vendredi 19 octobre à 2 h. de l'après midi.

Contributions indirectes

Par décision de M. le directeur des contributions indirectes, M. Merlin commis principal à Condat (Cantal) est nommé en

la même qualité à St-Céré, en remplacement de M. Planavergne nommé à Pléaux (Cantal).

Nomination

M. Massebian, receveur principal des postes à Cahors, est nommé en la même qualité à Carcassonne.
C'est un bel avancement dont nous sommes heureux de féliciter M. Massebian.

Par arrêté de M. le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, M. Villa, receveur à Carpentras (Vaucluse) est nommé receveur à Cahors, en remplacement de M. Massebian.

Au 7^e de ligne

Par décret en date du 1^{er} octobre 1900, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, MM. Meynot et Berger, sous-lieutenants au 7^e de ligne, sont nommés lieutenants.

Brevet élémentaire

GARÇONS

17 candidats inscrits se sont présentés. 10 ont été déclarés admissibles après les épreuves de la 1^{re} et de la 2^e série.

9 sont définitivement reçus, savoir, par ordre alphabétique :

Aussel Jean, du cours complémentaire de Prayssat.

Batut Louis, de l'école primaire supérieure de Montcuq.

Bousquet Paul, de l'école primaire supérieure de Luzech.

Fanrel Célestin, de l'école primaire supérieure de Luzech.

Foissac Éliouard, de l'école primaire supérieure de Luzech.

Lafourcade Albart, du cours complémentaire de Cahors.

Malevergne Joseph, de l'école primaire supérieure de Martel.

Paulhac Hugues, de l'école primaire supérieure de St Céré.

Soulinhac Léon, de l'école primaire supérieure de Luzech.

Les candidats Aussel, Batut et Paulhac avaient été admis conditionnellement au Concours de l'école normale en juillet.

Brevet supérieur

Lundi auront lieu, dans une salle du collège des jeunes filles, les examens du brevet supérieur pour les jeunes filles.

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est opéré pendant le mois de septembre dernier parmi la population de notre ville :

Naissances, 11, se décomposant comme suit : 5 garçons et 6 filles.

Décès, 27, dont 4 de moins d'un an : 5 de un à dix-neuf ans ; 2 de vingt à trente-neuf ans ; 12 de soixante ans et au-dessus.

Les causes de ces décès sont : Phtisie pulmonaire, 1 ; méningite tuberculeuse, 1 ;

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 11

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

II

L'HOMME DE PROIE

— Votre pilote sera retourné à terre et ne tardera pas, sans doute, à réparaître. En attendant s'il vous plaît de me tenir compagnie, j'en serai très honoré...

Quoique l'explication ne présentât rien d'in vraisemblable, Marcel ne put se défendre d'une vague appréhension et se demanda s'il n'y avait pas une corrélation entre le départ de son pilote et sa rencontre avec le mystérieux personnage dont il avait le pressentiment qu'il s'était fait un ennemi.

Les tchiboucks avaient été rallumés ; en place de fruits et de confitures, du café et du glyko (sorte de sucre) avaient été servis et le *riala-bey* avait même fait apporter une bouteille d'eau-de-vie dont il ne dédaigna pas de prendre sa part.

— Singuliers gens ! se dit Marcel. Ils fument leurs pipes pour être agréables au prophète et bravent tranquillement ses prescriptions les plus formelles...

Il n'eut pas le temps de réfléchir longuement

à ces inconséquences, car le bruit d'un cabestan, le grincement de chaînes lui firent dresser l'oreille. Le *riala-bey* s'était mis debout.

— Messieurs, dit-il, je vais m'assurer que votre pilote ne vous a pas oubliés... ce qui serait fâcheux, car nous levons l'ancre.

Marcel ne s'était pas trompé au bruit entendu. Tous ses soupçons se confirmaient. Il n'était plus un hôte, mais un prisonnier.

Les protestations du *riala-bey* se lamentant sur l'inconcevable négligence du pilote qui décidément ne revenait pas, ne modifièrent pas son opinion. Il était certain d'avance que le monoxylon n'aurait pas reparu.

Il n'en fut donc pas autrement troublé.

— L'incident est fâcheux, dit-il, mais le remède est bien simple. Vous ne manquez pas de canots, et dans un quart d'heure nous pourrions être à Missolonghi. Votre départ n'en sera pas beaucoup retardé.

— Impossible, répondit l'officier turc. Je ne dois pas disposer du matériel du bord pour le service des particuliers...

— Vous devez encore moins, repartit Marcel en élevant la voix, vous permettre de retenir ici des hommes qui, soyez-en assuré, sauront faire respecter leur liberté.

— Vous êtes venus ici de votre plein gré, vous y avez été traités avec égards, personne ne vous y retient. On n'attend ni à votre personne ni à votre liberté.

— C'est assez de subterfuges, fit Marcel en s'échauffant. Nous ne serons pas vos dupes. Ceci est un guet-apens, prenez-y garde... Nos gouvernements vous en demanderont raison.

— Soit, messieurs, j'accepte la responsabilité de mes actes.

Les chaînes avaient fini de grincer dans les écubiers. Les voiles s'ouvraient au vent.

— *Mein Gott !* s'écria Wilhelm en voyant Missolonghi fondre pour ainsi dire sous ses yeux, je ne verrai plus mon *Xénophon* ! Une édition si rare !

Marcel ne se trompait pas en attribuant à l'inconnu la mésaventure qui lui survenait et ce n'était pas sans une vive répugnance que le *riala-bey* avait consenti à se prêter à cette machination.

Pour lever ses scrupules, l'homme s'était d'ailleurs chargé de décider le pilote des jeunes gens à regagner Missolonghi sans les attendre, ce qui devait atténuer dans une large mesure la responsabilité de l'officier turc. Un adroit mensonge lui avait suffi pour obtenir ce résultat pendant que Wilhelm, Julio et leur camarade acceptaient la collation qui leur était offerte.

En arrivant à terre, il paya lui-même le pilote de trois philhellènes et, pendant qu'il tirait sa bourse de sa ceinture, laissa tomber son manteau. Le matelot grec le reconnut, et un nom s'échappa de ses lèvres :

— Gogos Bakolas !

— Tu es fou, l'ami ! grogna l'homme. Pour qui vas-tu me prendre ?

— Oh ! j'ai combattu contre Ismaël Pacha...

— Tu as l'illusion tenace...

— Mes yeux ne me trompent pas, ni mes oreilles.

— Tu te trompes, te dis-je. D'ailleurs, il

n'importe. Attends-moi ici, j'aurai besoin de tes services avant la fin de la nuit.

Le marin hésitait ; la main de l'inconnu se crispait sur un poignard à forte lame passé dans sa ceinture et sans doute il en eût fait plutôt usage si quelques bateliers n'avaient pas été à portée d'intervenir. Mais c'était une considération qui pouvait ne pas retenir longtemps le seigneur Bakolas.

— J'attendrai, dit le marin.

— Tu le jures par saint Nicolas.

Saint Nicolas est le patron des matelots grecs. C'est lui qu'ils invoquent en même temps que le Panagia (la Vierge) dans tous leurs périls. Jurer par saint Nicolas est un serment solennel.

— Je le jure, dit le matelot.

L'homme s'éloigna et ne s'engagea dans la rue principale qu'après avoir décrit un assez long détour et s'être arrêté quelques minutes dans une maison barricadée comme une forteresse et d'où sortit derrière lui une petite troupe de soldats turcs qui se dirigèrent vers le port.

— Celui-ci ne me gênera plus, fit l'homme. Pour les autres je suis momentanément débarrassé du Français, et les hétéristes sont liés par la loi du secret.

Il était devant la maison de dame Marthe. Il frappa quelques coups espacés et la porte s'ouvrit.

Gogos Bakolas ! chuchotèrent les assistants, dont quelques-uns se retirèrent à son approche comme si le contact eût dû les salir.

(A suivre)

cancer [et autres tumeurs, 1]; congestion et hémorragies cérébrales, 1; paralysie sans cause indiquée, 1; ramollissement cérébral, 3; maladies organiques du cœur, 2; diarrhée gastro-enterite, dysenterie, 4; débilité congénitale, 1; sénilité, 4; autres causes de mort, 4.

Dans ce nombre se trouvent 4 décès à l'hospice, dont 3 domiciliés dans la commune et 1 hors commune.

Vélocé Sport Cadurcien

Les Championats professionnels et amateurs (fond) ainsi que l'épreuve des 100 kilomètres qui devaient être courus dimanche 7 octobre prochain, sont supprimés faute d'engagements. Un seul coureur professionnel, M. Manié Léon, de Cahors, s'étant fait inscrire.

Transport de justice

Jeudi soir, à une heure et demie, MM. Grimal, juge d'instruction; Caillaux, juge, Galtier, commis greffier, et le docteur Clary, se sont transportés à Saint Gély pour y instruire un crime de viol.

Des déclarations des parents de la victime, la nommée Marie B., âgée de 16 ans, il semblerait résulter que le crime aurait été commis le lundi 1^{er} octobre, par le nommé Bonhomme, âgé de 17 ans, de Cours, domestique chez M. Cambre, de Saint-Gély, où la victime était aussi en condition.

Toutefois, d'après les informations qui nous parviennent, l'inculpé a été laissé en liberté provisoire après les constatations d'usage faites par les magistrats et le médecin légiste qu'ils s'étaient adjoint.

Théâtre de Cahors

Mardi, 9 octobre, au bénéfice des blessés de Chine, des missions Fourreau-Lamy et Gentil, aura lieu sur la scène de notre théâtre une représentation de

LONG COUTEAU

épisode de la guerre des Boers, pièce à grand spectacle en 5 actes et 7 tableaux, par M. Saint-Yves, explorateur de la Chine septentrionale.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 4 au 6 octobre 1900

Naissance

Marcel (naturel), rue Dominici.

Mariage

Talayssat Jean, domestique et Cagnac Marie-Antoinette, fille de service.

Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des Grands Magasins du Printemps de Paris que nous publions aux annonces.

Arrondissement de Cahors

PERN. — Par arrêté préfectoral, l'école de Pern sera laïcisée à partir du 1^{er} novembre.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Le conseil d'arrondissement s'est réuni lundi dernier, à l'hôtel de la sous-préfecture de Gourdon, sous la présidence de M. Gabriel Laplagne, pour la tenue de la deuxième partie de la session de 1900.

M. Théaux, sous-préfet, assistait à la séance, qui a été très courte.

Comme tous les ans, le conseil a refusé le sous-répartement de l'impôt et a levé la séance.

VAYRAC. — MANIFESTATION CLÉRICALE. — Dimanche dernier, le maire et les conseillers municipaux républicains de Vayrac ont procédé à l'installation de l'institutrice à l'école récemment laïcisée, et occupée jusqu'à ce jour par des religieuses.

Toute la réaction de Vayrac était sur pied, et c'est en poussant des hurlements, c'est en se livrant à des désordres qui ne tarderont pas à être réprimés, qu'elle accueillit le maire et les conseillers municipaux.

Fortes de leurs droits, malgré l'hostilité et les menaces d'une foule furieuse (à la tête de laquelle se trouvait M. Soulié), ils procédèrent à l'expulsion des religieuses qui, barricadées dans l'école, refusaient de sortir.

Il ne fallut pas moins annoncer que les brigades de gendarmerie de Bretenoux, Martel et Gramat allaient arriver pour faire cesser les menaces de la part de la foule et pour faire sortir les sœurs qui, alors furent conduites processionnellement chez les notables réactionnaires de la ville.

La population républicaine de Vayrac est indignée de cette manifestation grotesque et violente au cours de laquelle des actes de vandalisme ont été commis dans l'école aujourd'hui laïque, et tout le monde espère qu'avant peu sanction très sévère sera appliquée aux coupables.

Malgré tout, le lundi matin, la rentrée s'est effectuée à l'école laïque; les élèves y sont déjà au nombre d'une trentaine, et d'autres entrées auront lieu avant peu.

En présence des faits que nous venons de relater, il serait bon que l'administration préfectorale prit des mesures sévères.

FRAYSSINET. — Des élections municipales complémentaires ont eu lieu dimanche à Frayssinet.

MM. Valette et Grat, tous deux républicains ont été élus.

C'est un succès républicain.

STRENGUELS. — On se demande pourquoi notre école publique, laïcisée à partir du 1^{er} octobre, n'est pas encore ouverte!

BÉTAILLE. — Le conseil municipal de Bétaille dans sa séance du 30 septembre, désireux d'encourager l'enseignement laïque à l'occasion de la laïcisation récente de l'école, a voté une somme de 50 fr. en vue de la création d'une caisse des écoles.

Nos félicitations aux républicains du conseil municipal de Bétaille qui donnent ainsi aux autres municipalités un exemple de meilleurs.

Si les écoles laïques avaient toujours d'aussi dévoués partisans, l'enseignement congréganiste aurait vite disparu.

Chez nos voisins

SARLAT. — DANS L'EAU BOUILLANTE. — Le jeune Guilhaud, âgé de deux ans, de Sarlat, que ses parents avaient laissé seul dans la cuisine, s'est renversé une marmite d'eau bouillante sur lui.

Malgré les soins qui lui ont été prodigués, le pauvre enfant est mort quelques instants après l'accident.

VILLENEUVE-SUR-LOT. — TERRIBLE ACCIDENT. — M. Delsol, propriétaire était en train de fouler son raisin dans une cuve, lorsqu'il a été asphyxié. Son métier ayant voulu lui porter secours a été asphyxié à son tour, et enfin un nommé Charles, laitier, ayant voulu secourir les deux hommes en danger est tombé à son tour dans la cuve.

Les cadavres des trois malheureux ont été retirés de la cuve à huit heures du soir, par des voisins dévoués.

DE MEILLEURS JOURS SURVINRENT

« Ne me parlez pas de tous vos remèdes », disais-je un jour à mes amies, « je n'ai confiance en aucun d'eux. Je sens bien que mon mal est incurable, et, après tout, mieux vaut la mort qu'une existence comme la mienne. »

C'est ainsi que, le désespoir dans l'âme, et l'a-mertume sur les lèvres, s'exprimait M^{me} Plessis qui demeure au N^o 25, rue de Luynes, à Châteaudun, en parlant à certaines personnes qui cherchaient à lui venir en aide.

Il ne faut pas s'étonner d'un tel propos, si l'on considère la condition déplorable dans laquelle la pauvre dame se trouvait. Elle souffrait depuis tant d'années que rien ne la rattachait à la vie; et son existence était si languissante que la malheureuse ressemblait au soldat blessé sur le champ de bataille qui fait un dernier effort pour se traîner jusqu'à un abri quelconque pour y mourir en paix.

Quant aux remèdes, elle en avait pris en si grande quantité que rien que d'y penser, elle en éprouvait du dégoût. Du reste, comme elle n'en avait jamais obtenu le moindre soulagement, elle en était arrivée à la conclusion que ce serait perdre son temps et son argent que d'essayer d'autres traitements. Toute autre personne, à sa place, aurait agi de la même façon. Pourtant M^{me} Plessis revint à la santé, car, dans une lettre portant sa signature dûment légalisée par M. Pommier, conseiller municipal de Châteaudun, et datée du 5 décembre 1899, voici comment elle nous raconte cet heureux événement.

« Je ne saurais trop vous remercier du service que vous m'avez rendu, car, pendant longtemps, j'ai cruellement souffert de maux d'estomac et d'indigestions. J'avais une constipation si tenace qu'elle résistait à tous les médicaments, même les purgatifs les plus puissants ne produisaient qu'un effet passager. Pour comprendre combien j'étais malheureuse et souffrante, il faut être passé par les mêmes tortures que j'ai endurées. »

« Je ne pouvais plus rien manger, la vue seule des aliments me soulevait le cœur. Mon sommeil était si agité et si souvent interrompu par d'affreux cauchemars que je ne pouvais obtenir le

repos dont j'avais tant besoin. Ma faiblesse était si grande que je ne travaillais plus qu'au prix des plus grands efforts. Ma mine se ressentait du mal qui me rongait, et ma maigreur semblait augmenter de jour en jour.

« Il m'est impossible de me rappeler des remèdes que j'ai pris, ou de dire en quoi ils consistaient; tout ce que je sais, c'est que pas un seul ne réussit à me procurer le moindre soulagement. Pendant bien longtemps je conservai l'espoir de guérir, mais, en voyant que malgré tous les traitements que je suivais, je devenais de plus en plus souffrante, je tombai dans le plus profond découragement. Non seulement je ne pouvais me guérir, mais je ne pouvais pas même enrayer le mal. C'était donc inutile d'avoir recours à d'autres remèdes. Du moins tel était mon avis et celui de mes amies.

« Enfin, un jour que j'étais encore plus souffrante qu'à l'ordinaire un homme entra chez moi et me remit un petit livre que je parcourus machinalement, car je supposais qu'il traitait d'un remède quelconque. Je me préparais, à le fermer et à le mettre de côté lorsque mon attention fut attirée par une lettre écrite avec un air de grande sincérité, concernant la guérison inattendue d'une maladie réputée incurable, opérée toutefois par la tisane américaine des Shakers, remède que vend un pharmacien de Lille, M. Oscar Fanyau.

« Comme la maladie en question était semblable à la mienne, je me procurai aussitôt un flacon de cette Tisane, dans l'espoir d'obtenir, sinon ma guérison, du moins quelque soulagement à mes souffrances. En effet, dès les premières doses je ressentis une si grande amélioration que je ne doutai plus de mon prochain retour à la santé. Ma digestion se faisait bien et désormais la nourriture me profitait. Un sommeil réparateur me rendit les forces. En un mot je me sentais entièrement rajeunie. Depuis plus d'un an je n'ai cessé de bien me porter. Merci mille fois d'avoir eu l'idée de faire connaître en France l'existence de la Tisane américaine qui est si efficace dans les maladies où aucune autre préparation ne peut soulager et encore moins guérir. »

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions satisfaisantes constatées hier s'améliorent encore aujourd'hui sous l'influence des nouvelles qui nous viennent de Chine. L'attente des puissances serait bientôt parait-il une réalité et cette perspective produit sur le marché une impression des plus favorables.

Le 3 0/0 finit à 100.07, le 3 1/2 0/0 à 102.30. Grande fermeté sur nos établissements de crédit: la Banque de Paris se négocie à 1100, le Comptoir national d'escompte finit à 589, le Crédit lyonnais fait 1086, la Société générale toujours recherchée se tient à 610 et coupons.

Nos chemins français conservent leurs positions, le Lyon vaut 1740, l'Orléans 1730, le Nord 2330. Les rentes étrangères manifestent elles aussi des tendances vers une reprise. L'Extérieure fait 71.80, l'Italien 95.50, le Portugais 23.40, le Russe 3 0/0 1871 est à 83.75; le Turc cote 22.60, la Banque Ottomane 537.

Le Suez progresse de 21 à 3545.

PRIME MUSICALE

Par suite d'une convention très avantageuse la Maison Z. BAJUS, éditeur de musique à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.), expédiera *franco* à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande, une superbe collection de dix morceaux pour piano écrits par les meilleurs auteurs, nouvellement parus et édités avec le plus grand luxe.

Cette collection, qui vaudrait partout 40 fr. aux prix marqués, représente le plus joli cadeau que l'on puisse faire aux personnes qui étudient ou cultivent la musique.

Joindre à la demande 1 fr. 50 en timbres ou mandat pour tous frais.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XII

L'ENFANT DU DRAPEAU

De la part des généraux et des officiers d'état-major comme de celle des tambours et des trompettes, elle était accoutumée à la flatterie et à ce qu'on lui fit la cour d'un ton doucereux comme des bonbons de chocolat, ou ardent comme la coquette, assaisonnée d'une saveur de caserne comme c'est l'ordinaire; elle y aurait mis fin, si bon lui eût semblé, bien certainement, avec la crosse de son pistolet ou au moyen de quelque sarcasme bien acéré, mais malgré tout cela, plaisait, et l'omission lui était sensible.

— On dit que vous êtes Anglais, mais je ne le crois pas; vous parlez d'une voix trop douce et vous mouillez trop bien les doubles. Espagnol, hein?

— Me trouvez-vous donc si fervent catholique pour le croire?

Elle se mit à rire.

— Grec, alors?

— Encore pire. M'avez-vous vu tricher au jeu?

— Autrichien? Vous valsez comme un habit blanc!

Il secoua la tête.

Elle frappa la terre de son petit pied... un pied digne d'un modèle, avec sa petite botte militaire armée d'un éperon, car Cigarette montait à cheval comme une écuyère du Cirque.

— Bête! dites donc tout de suite ce que vous êtes!

— Soldat de la France. Pouvez-vous en désirer davantage?

Pour la première fois ses yeux lancèrent des éclairs, puis se radoucirent: son seul amour était le drapeau tricolore.

— C'est vrai! dit-elle simplement; — mais vous n'avez pas toujours été soldat de la France? Vous vous êtes engagé, m'a-t-on dit, il y a douze ans. Qu'étaient-vous donc auparavant?

Ici elle se jeta à terre en face de lui, et, les deux coudes dans le sable et le menton dans les mains, elle l'observa avec la plus franche curiosité et la plus inébranlable nonchalance imaginable, après lui avoir lancé cette question à brûle pourpoint.

— Auparavant? — dit-il lentement. — Ma foi, auparavant j'étais un imbécile!

— Vous appartenez à la majorité, alors! — dit Cigarette, avec une expression piquante, rendue mille fois plus piquante encore par le langage soldatesque dont elle se servait. — Vous n'auriez pas dû venir dans les rangs, mon ami; les majorités... surtout ces majorités-là... ont eu généralement une existence très tranquille.

Il la regarda avec plus d'attention qu'elle l'ennuyait.

— Où avez-vous pris toute cette ironie, Cigarette? Vous êtes bien jeune!

Elle haussa les épaules.

— Bast! on n'est jamais jeune et on est toujours jeune à l'armée. Jeune! Parbleu! quand j'avais quatorze ans je jurais comme un grenadier, je pillais comme un préfet, je mentais comme un ministre, et je buvais comme un Bohémien.

Malgré tous ces défauts qu'elle possédait dès son bas-âge, comme elle le disait, son front était si ouvert sous ses cheveux courts et bouclés, la peau si claire sous le hâle du soleil, la bouche si riche et si moqueuse dans son expression juvénile qu'on pouvait douter de ses paroles.

— Pourquoi avez-vous pris du service? — continua-t-elle, avant qu'il eût eu le temps de lui répondre; — vous êtes né dans la noblesse d'abord, moi, je reconnais un aristocrate du premier coup d'œil! Ceux qui ont pris la peine de naître! est-ce que vous n'aimez pas Figaro? Mes hommes l'ont joué l'hiver dernier, et c'est moi qui faisais Figaro. Beaucoup de ces aristocrates viennent ici; il en vient des foules, mais cet toujours pour quelque chose. La plupart d'entre eux ont été ruinés par les cocottes, elles dévorent un million en trois mois! Ah bast! les meilleurs d'entre vous sont d'aveugles chauves-souris! Ils ont joué, ils ont parié, ils se sont fait échauder, ou ils ont eu trop de duels, ou causé un scandale à la Cour, ou fait quelque chose,

enfin, tous les aristocrates qui viennent en Afrique sont ruinés. Qu'est-ce qui vous a ruiné vous, monsieur l'aristocrate?

— Aristocrate? Je ne le suis pas. Je suis brigadier de chasseurs.

— Diable! j'ai connu un duc brigadier! Qu'est-ce qui vous a ruiné?

— Ce qui ruine tous les hommes, j'imagine — l'extravagance.

— C'est cela, l'extravagance! — répliqua Cigarette, avec un mépris acquiescement.

Elle n'avait pas de patience avec lui. Il dansait si bien, il était si beau, et il ne voulait lui donner que des réponses évasives.

— Lasagessen'amène pas les hommes qui vous ressemblent dans les rangs des engagés volontaires en Afrique. D'ailleurs, vous êtes trop beau pour être sage!

Il sourit à demi.

— Je ne l'ai jamais été, c'est certain. Et vous, vous êtes trop jolie pour être cynique.

— Pour être quoi?

Elle ne connaissait pas ce mot.

— Est-ce un bon cigare que vous avez là? Donnez-m'en un. Les femmes fument-elles dans votre ancien pays?

— Oh! oui... il y en a beaucoup.

— Où est-ce alors?

— Je n'ai pas de pays... à présent?

Mais celui que vous aviez?

— J'ai oublié si j'en ai jamais eu un.

— Vous y avez donc été bien maltraité?

— Pas du tout!

— Avez-vous quelque chose que vous aimiez dans votre pays? (A suivre.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (AU 8 JUIN 1900)

		17	5	23(1)	35	1125-11
		EXPRESS		EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes		1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
PARIS	départ.	3 10s.	10 ^h 31 ^m	9 5s.	11 15s.	—
LIMOGES	arrivée.	1 50 ^m	4 40	3 10	9 2 ^m	—
	départ.	3 31	4 46	3 18	9 29	—
BRIVE	arrivée.	6 36	6 34 ^z	4 57	midi 32 ^z	—
	départ.	6 45	7 1 ^z	5 5	1 8	7 ^h 11 soir
Gignac-Cressensac	arrivée.	7 20	—	—	1 38	7 49
	départ.	7 40	7 37	5 44	1 59	8 10
SOULLAC	arrivée.	7 45	7 38	5 47	2 3	8 18
	départ.	7 52	—	—	2 10	8 25
CAZOULÈS	arrivée.	7 53	—	—	2 11	8 27
	départ.	8 9	—	—	2 26	8 42
Lamothe-Fénelon	arrivée.	8 19	—	—	2 37	8 53
	départ.	8 31	8 3	6 15	2 50	9 6
GOURDON	arrivée.	8 40	—	—	3 3	9 16
	départ.	8 51	—	—	3 12	9 28
Déagnac	arrivée.	9 2	—	—	3 24	9 40
	départ.	9 13	—	—	3 35	9 51
Thédirac-Peyrilles	arrivée.	9 22	—	—	3 45	10 1
	départ.	9 32	8 39	6 54	3 56	10 12 soir
CAHORS	arrivée.	Exp. 9 41	8 45	7 3	4 5	10 12
	départ.	9 51	—	—	4 16	10 22
Sept-Ponts	arrivée.	10 5	—	—	4 32	10 30
	départ.	10 12	—	—	4 40	10 38
Cieurac	arrivée.	10 12	—	—	4 40	10 38
	départ.	10 45	9 23	7 45	5 15	10 45
Labenque	arrivée.	10 45	9 47	8 10	5 55	10 45
	départ.	11 19	9 47	8 10	5 55	10 45
CAUSSADE	arrivée.	11 19	9 47	8 10	5 55	10 45
	départ.	12 14s.	10 35s.	8 50	7 51	11 19
TOULOUSE	arrivée.	12 14s.	10 35s.	8 50	7 51	11 19

(1) Le train EXPRESS qui part de Paris à 9 h. 5. prend des voyageurs de 2^e et 3^e cl. en provenance de Paris et à destination des au-delà de Brive. (Brive exclu).

		140 (1)	16	1140-1128	1132	4(2)	1126	1136	40
		EXPRESS		EXPRESS	DIRECT	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS
		1 ^{re} classe		1 ^{re} classe	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE	d.	1 5s	2 ^h 43 ^z	3 18 ^z	5 45 ^s	8 ^h 40 ^z	—	9 ^h 13 ^z	5 30 ^z
MONTAUBAN	d.	1 50	3 37	4 32 ^z	7 30	9 31	—	10 53	7 25 ^z
CAUSSADE	d.	—	4 1	5 12	8 11	—	—	11 33	8 6
LABENQUE	d.	—	—	5 53	8 52	—	—	midi 13	8 48
CIEURAC	d.	—	—	6 2	9 1	—	—	midi 22	8 57
SEPT-PONTS	d.	—	—	6 14	9 13	—	—	midi 34	9 9
CAHORS	d.	2 46	4 38	6 22	9 21	10 30	—	midi 42	9 17
	dép.	2 50	4 48	6 40	9 28	10 38	5 57	—	9 36
ESPERÈ	d.	—	—	6 53	—	—	6 11	—	9 48
ST-DENIS-CATUS	d.	—	—	7 7	—	—	6 25	—	10 1
THÉDIRAC-PEYRILLES	d.	—	—	7 21	—	—	6 41	—	10 14
DÉAGNAC	d.	—	—	7 30	—	—	6 50	—	10 23
SAINT-CLAIR	d.	—	—	7 40	—	—	6 59	—	10 32
GOURDON	d.	—	5 30	7 55	10 25	—	7 17	—	10 45
NOZAC	d.	—	—	8 4	—	—	7 26	—	10 53
LAMOthe-FÉNELON	d.	—	—	8 13	—	—	7 36	—	11 2
CAZOULÈS	d.	—	—	8 25	—	—	7 48	—	11 14
	d.	—	—	8 26	—	—	7 49	—	11 15
SOULLAC	d.	3 48	5 51	8 34	10 53	11 41	7 57	—	11 22
	d.	3 49	5 55	8 39	10 57	11 42	8 7	—	11 25
GIGNAC-CRESSENSAC	d.	—	—	9 9	—	—	8 37	—	11 51
BRIVE	d.	4 25	6 31	9 44	11 48	12 20	9 11	—	midi 23
	d.	4 30	7 3	—	12 2 ^m	12 29	—	—	midi 50
PARIS	arrivée.	11 57s	4 37 ^m	—	8 ^h 35 ^m	9 25 ^m	—	—	11 19 ^z

(1) Le train 140 ne prend que des voyageurs de 1^{re} classe; il prend, exceptionnellement, les voyageurs porteurs d'un billet comportant un trajet simple d'au moins 400 kil. en 2^e classe et 300 kil. en 3^e classe.
(2) Le train 4 prend des voyageurs de 2^e classe des au-delà de Limoges (vers Toulouse) pour Paris et des voyageurs de 3^e classe des au-delà de Brive (vers Toulouse) pour Paris.

De CAHORS à LIBOS		De LIBOS à CAHORS	
Omnibus	Poste	Omnibus	Poste
CAHORS - D.	6 ^h 5	12 ^h 50 ^z	6 ^h 30
Mercuès	8 19	1 1	6 41
Arzet Donnelle	6 23	1 1	6 48
Pauzac	6 30	1 14	6 55
Luzac	6 36	1 20	7 3
Gastellane	6 49	1 32	7 15
Arzet Prayzac	6 52	1 32	7 18
Arzet Prayzac	7 1	1 42	7 28
Duravel	7 8	1 49	7 35
Sutrac-Touzac	7 16	1 57	7 43
Fumol	7 25	2 6	7 53
LIBOS - A.	7 31	2 12	7 59
PARIS - Ar.	11 19s	4 37	8 35m

De CAHORS à CAPDENAC		De CAPDENAC à CAHORS	
Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS - D.	7 23	1 ^h 27 ^z	6 ^h 27 ^z
Cahesut, halte	7 32	1 36	6 36
Arcambal	7 43	1 47	6 46
Vers	7 52	1 56	6 54
Saint-Géry	8 1	2 4	7 2
Londre	8 14	2 17	7 14
St-Ger, halte	8 21	2 24	7 21
St-Martin-Lab.	8 35	2 33	7 28
Calvignac, halte	8 41	2 41	7 35
Gajac	8 55	2 55	7 47
Montbrun, halte	9 6	3 6	7 57
Tozac	9 11	3 16	8 3
Lamadelle	9 29	3 29	8 18
CAPDENAC - A.	9 41	3 41	8 30

10^c En Vente partout 10^c

La VRAIE MODE

Offre GRATUITEMENT dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un Patron découpé grandeur naturelle

ET UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A

M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6^e année)

PARIS



Printemps

NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & C^{ie}, Paris
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratuit et franco.

ON DEMANDE
UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART
J. VALDIGUIÉ
5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE
QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET
DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel
suivant les grands progrès du jour
CÉLÉBRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
PAR TOUS PROCÉDÉS

MAISON
LOUBEYRE
COIFFEUR-PARFUMEUR
Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTI-SEPTIQUE DU D^r GELIS
Contre les Pellicules et la chute des Cheveux
Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n^o 2 : 3 fr.

Bibliographie

Lectures pour Tous

Les Lectures pour Tous, que publie la Librairie Hachette, viennent d'entrer dans leur troisième année. C'est une occasion d'applaudir à leur succès vraiment prodigieux. Au reste, s'il est un succès mérité, c'est bien celui de cette publication dont la popularité grandit sans cesse. Des romans dramatiques et passionnants, des contes, des études pittoresques sur les questions les plus actuelles, voilà ce que publie chaque mois cette attrayante revue, merveilleusement illustrée, et ce qui explique la faveur dont elle jouit auprès du public.

Dans le n^o d'Octobre qui vient de paraître, on lira les articles suivants :

La Journée d'une Merveilleuse par Jules Lemaitre ; Animaux de légende et Bêtes exemplaires ; Service de la Reine, roman ; Les Braves mêmes ont peur nouvelle ; Le renouveau de la Terre ; Un peuple de Statues ; Un château d'Eau géant ; les chutes du Niagara ; Un moment de colère, nouvelle ; Un Sport national ; le Jeu de l'Arc ; Un élevage au fond des Mers.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr. Etranger, 9 fr.
Le numéro 50 centimes.

Armée et Marine
Sommaire du n^o 40
3, place du Théâtre Français, Paris

Les grandes manœuvres françaises et allemandes en Beauce et en Poméranie (16 grandes photographies hors texte).

LE MONDE ILLUSTRÉ 13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2271 du 6 octobre, 1900.

GRAVURES. — Chine : La destruction du chemin de fer de Mandchourie. — Le « Stuttgart » transportant les troupes allemandes en Chine. — Village de Nonsang, entrée de la rivière de Shanghai. — La porte de Shanghai. — Shanghai :

Pont séparant la ville chinoise de la ville française.

Exposition de 1900 : Palais des armées de terre et de mer (Partie française) : Entrée de l'exposition rétrospective. — Exposition des uniformes militaires français (service médical). — Poste de secours improvisés. — Troupes coloniales. — Ecoles militaires. — Tirailleurs tonkinois, chasseurs, gendarme, dragons, etc. — Général et officiers d'ordonnance d'Etat-major. — Four et boulangerie de campagne. — Poste de secours sans tente. — Fours démontables. — Cuirassiers, vélocipédiste, Garde républicaine, Enfants de troupe, etc. — Coupé du général commandant de corps d'armée. — Scaphandre avec appareil micro-téléphonique. — Projecteur électrique Mangin. — Fours roulants de Boulangerie de campagne.

Asie Russe : Vue d'ensemble de l'Exposition. — Entrée principale. — Pêcheurs esquimaux, chieus et traîneau. — Vestibule du palais. — Faune de l'Asie centrale. — L'art du Turkestan. — Façade de la salle Impériale. — Salle du Turkestan. — Diorama de Samarcande. — Collection religieuse sibérienne. — Diorama du Caucase.

Ecosse : Une pêche à la baleine, dans les Schetland.

Portraits : Le Prince Albert de Belgique. — La Princesse Elisabeth de Bavière. — L'Am-bassade Abyssine.

Savoie : Les Charmettes : Vue de la maison. — La chambre de Madame de Warens.

Néorologie : Mgr. Batifolier, évêque de Mendé.

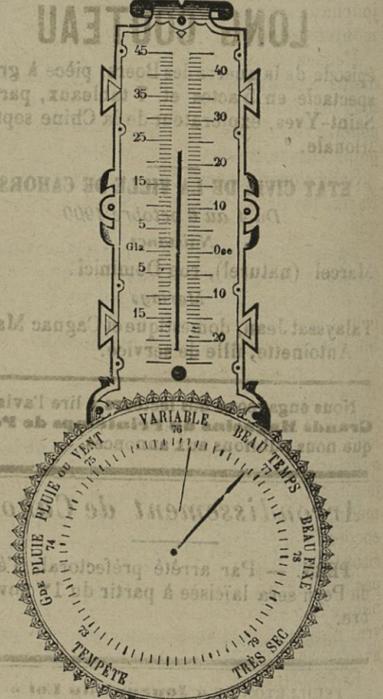
Marine : Un torpilleur chinois, capturé par les français.

TEXTE. — Chronique : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés : Les derniers des Romains, par G. Lenôtre ; Théâtres, par H. Lemaire ;

Exposition de 1900 : Le palais des armées de terre et de mer, (Parties françaises), par L. Saint-Frègor ; L'Asie Russe, par Borie ; On « vend les Chamarettes », par N. ; Une pêche à la baleine dans les Schetland, par X. ; Un contre-torpilleur chinois, capturé par les français, par L. Fillol ;

Explication des gravures, Revue comique, Echees, Rébus, Créations, Memento de la Semaine, Petit courrier des Théâtres, Le Sport, par A. Wimille, La Semaine illustrée, par N. Nozaroy ; Les courses, par Achiduc, Nouvelle illustrée ; La petite Mouette, illustrations de Simonot.

Le numéro 50 centimes.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 14,
Id. maxima de la veille : 24,
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

- M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux ; à côté de la Mairie.
- Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

A VENDRE coupe de bois
CHÈNE et CHATAIGNIER,
d'une contenance de 4 hectares, à
Auliac, commune de Peyrilles,
par gare Peyrilles. Pour renseignements,
s'adresser à Monsieur
AULIAC, à Auliac (Lot).

Le propriétaire-gérant : A. COUSSLANT.